

LELIA RIHADI

L'ETHIQUE DIVINE, SOCLE DE LA DEMARCHE ETHIQUE SPIRITE



Dessin médiumnique

« Effets de l'amour divin et de la prière sur la souffrance »

Editions de l'ASITA

Département doctrinal de l'ASITA

L'ETHIQUE DIVINE, SOCLE DE LA DEMARCHE ETHIQUE SPIRITE

Editions de l'ASITA, Paris, avril 2014

L'ETHIQUE DIVINE, SOCLE DE LA DEMARCHE ETHIQUE SPIRITE

Tous droits réservés. La loi du 11mars 1957 interdit les copies ou les reproductions destinées à une utilisation collective.

Toute reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur et de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal

Editions de l'ASITA, Paris, avril 2014, 91 rue Legendre 75017 Paris

Email : thavila75@yahoo.fr Site internet: www.asita.fr ou asita-asso.com

PREFACE

Ce travail a été réalisé avec l'aide des bons Esprits qui l'ont guidé en éclairant un certain nombre de concepts spirites d'une lumière nouvelle, ceci dans le seul but d'œuvrer à la consolation des affligés.

Je souhaite qu'il puisse être utile à tous ceux qui ploient sous le joug de la douleur morale; dans des situations où le poids de la culpabilité, de la peur, du manque de force, du manque d'espérance et de soutien, voilent la lumière contenue dans les lois divines morales.

Je dédie ce travail à toutes celles et ceux qui ont connu les affres de l'interruption volontaire de grossesse; à ceux et celles qui l'éviteront, à ceux et celles qui vivront l'interruption médicale de grossesse; à ceux et celles qui voudront l'éviter, à toutes celles et ceux qui appellent l'euthanasie de leurs vœux, à toutes celles et ceux qui pensent ou ont pensé au suicide.

Je leur dis avec amour ; sœur, frère, regarde le ciel, il n'est pas vide, la lumière divine brille. Il suffit seulement de vouloir lever les yeux au ciel et d'ouvrir son cœur et son âme à Celui qui jamais n'abandonne ses enfants, à Celui qui entend toujours celle ou celui qui lui demande l'espérance, l'amour et la compréhension du sens de l'existence.

Je dédie ce travail à tous les spirites qui consolent leurs frères et sœurs souffrants ; à tous les professionnels de santé qui savent s'émouvoir face à la douleur de celles et ceux qui viennent leur demander de l'aide dans toutes les situations éthiques. Qu'ils puissent comprendre ce qu'est l'éthique divine !

Je dédie aussi ce travail à notre grand frère Léon Denis qui a tant œuvré à la consolation de ses frères et sœurs souffrants lors de sa dernière existence terrestre.

Il continue en tant qu'Esprit immortel à servir l'humanité du haut de l'azur infini qu'il nous a si souvent décrit dans ses ouvrages. La postface qui suit rendra hommage à son dévouement pour ses sœurs et frères en humanité souffrants.

POSTFACE

« Homme, mon frère, aie foi en ta destinée, car elle est grande. Tu es né avec des facultés incultes, des aspirations infinies, et l'éternité t'est donnée pour développer les unes et satisfaire les autres.

Grandir de vie en vie, t'éclairer par l'étude, te purifier par la douleur, acquérir une science toujours plus vaste, des qualités toujours plus nobles ; voilà ce qui t'est réservé. Dieu a fait plus encore pour toi. Il t'a donné les moyens de collaborer à son œuvre ; de participer à la loi du progrès sans bornes, en ouvrant des voies nouvelles à tes semblables, en élevant tes frères, en les attirant à toi, en les initiant aux splendeurs du vrai et du beau, aux sublimes harmonies de l'univers. N'est-ce pas là créer, transformer âmes et mondes ? Et ce travail immense, fertile en jouissances, n'est-il pas préférable à un repos morne et stérile ? Collaborer avec Dieu ! Réaliser en tout et partout le bien, la justice ! Quoi de plus grand, de plus digne de ton esprit immortel ! Élève donc ton regard et embrasse les vastes perspectives de ton avenir. Puise dans ce spectacle l'énergie nécessaire pour affronter les vents et les orages du monde. Marche, vaillant, lutteur, gravis la pente qui conduit à ces cimes qu'on appelle vertu, devoir, sacrifice. Ne t'arrête pas en chemin à cueillir les fleurettes du buisson, à jouer avec les cailloux dorés. En avant toujours en avant ! Vois tu dans les cieux splendides ces astres flamboyants, ces soleils innombrables entraînant dans leurs évolutions prodigieuses de brillants cortèges de planètes ? Que de siècles accumulés n'a-t-il pas fallu pour les former ! Que de siècles ne faudra-t-il pas pour les dissoudre ! Eh bien ! Un jour viendra où tous ces feux seront éteints, où ces mondes gigantesques s'évanouiront pour faire place à des globes nouveaux, à d'autres familles d'astres émergeant des profondeurs. Rien de ce que tu vois aujourd'hui ne sera plus. Le vent des espaces aura à jamais balayé la poussière de ces mondes usés ; mais toi, tu vivras

toujours, poursuivant ta marche éternelle au sein d'une création sans cesse renouvelée. Que seront alors pour ton âme épurée, agrandie, les ombres et les soucis du présent ? Accidents éphémères de notre course, ils ne laisseront plus au fond de notre mémoire que de tristes ou de doux souvenirs. Devant les horizons infinis de l'immortalité, les maux du présent, les épreuves subies seront comme un nuage fugitif au milieu d'un ciel serein.

Mesure donc à leur juste valeur les choses de la Terre. Ne les dédaigne pas sans doute, car elles sont nécessaires à ton progrès, et ta mission est de contribuer à leur perfectionnement en te perfectionnant toi-même, mais n'y attache pas exclusivement ton âme et recherche avant tout les enseignements qu'elles contiennent. Par eux, tu comprendras que le but de la vie n'est ni la jouissance, ni le bonheur, mais plutôt au moyen du travail, de l'étude et de l'accomplissement du devoir, le développement de cette âme, de cette personnalité que tu retrouveras au-delà de la tombe, telle que tu l'auras façonnée toi-même dans le cours de ton existence terrestre.»

Léon Denis, Dans l'invisible, chapitre VII, le But suprême.

Première Partie

1-Introduction

Dans son ouvrage «Ethique à Nicomaque», Aristote attire notre attention sur la nécessité de viser le bien humain dans un seul but, atteindre le bonheur qui « [...] *fait partie des biens les plus divins car la récompense de la vertu et sa fin sont manifestement le bien suprême; c'est-à-dire quelque chose de divin et de l'ordre de la félicité.*»[1] Les Esprits supérieurs nous conseillent la même chose en ces termes : «*Si l'homme se conformait rigoureusement aux lois divines, il n'est pas douteux qu'il éviterait les maux les plus cuisants et qu'il vivrait heureux sur la Terre. S'il ne le fait pas, c'est en vertu de son libre arbitre et il en subit les conséquences.*» [2] L'homme est donc doté d'une boussole interne qui lui montre la direction du bien et du bonheur. Pour cela « *Dieu a établi des lois pleines de sagesse qui n'ont pour but que le bien.*» [3] Nous pouvons ainsi nous donner les moyens de travailler à notre bonheur par la vertu «[...] *puisque c'est elle que manifeste l'acte vertueux*» [4] C'est ainsi qu'il ne dépend que de nous «[...] *d'agir quand c'est beau, il tiendra également à nous de ne pas agir quand c'est laid.*» [5] Ici, la beauté étant assimilée au bien et la laideur au mal qu'il faut éviter en éduquant l'âme à respecter les lois divines morales. Celles-ci sont appropriées au niveau d'évolution moral des êtres humains incarnés sur la planète Terre et constituent : l'éthique divine.

Afin de bien comprendre ce qu'est l'éthique divine selon le spiritisme, nous développerons le concept spirite de Dieu et le contenant des lois divines morales qui la fondent. Cependant, nous ne pouvons envisager Dieu, le créateur suprême sans définir sa créature, l'être humain ou Esprit incarné¹; l'incarnation et ses buts et le concept spirite de jugement divin.

¹ Nous choisissons d'utiliser le terme *Esprit incarné* ou *être humain* car pour nous, ils sont synonymes et désignent à la fois l'homme et la femme. Lorsque le terme *homme* ou *Homme* apparaîtra dans ce travail, il sera toujours inclus dans une citation .

Nous examinerons ensuite les concepts de mal et de bien, de vertu et de vice, qui sont indissociables de l'éthique spirite et nous développerons les concepts de liberté, de libre arbitre et de responsabilité qui fondent la démarche éthique spirite.

Nous concluons en affirmant la souveraineté du libre arbitre issu de la loi de liberté et l'importance de la foi divine qui est une force incommensurable à mobiliser pour ne pas contrevenir aux lois de Dieu.

Enfin, nous mettrons à disposition des lecteurs; des extraits de la quatrième partie de l'ouvrage de Léon Denis, «La grande Enigme, Dieu et l'Univers »pour permettre l'approfondissement de certains aspects du spiritisme que nous n'avons pas pu développer dans le cadre de notre travail. Ces aspects sont les suivants: l'homme- la réincarnation-les Esprits- la doctrine du spiritisme- la consolation-Dieu.

2-L'éthique divine

L'éthique divine est indissociable de Dieu et nous ne pouvons la définir sans commencer à définir Dieu selon le spiritisme.

○ Dieu

Dieu est défini comme «*L'intelligence suprême, cause première de toutes choses* » [6]. Par conséquent, il n'est pas un être abstrait et il possède des attributs qui le caractérisent. [7]

-**L'éternité** : «*Dieu est éternel; s'il avait eu un commencement il serait sorti du néant, ou bien il aurait été créé lui-même par un être antérieur. C'est ainsi que de proche en proche nous remontons à l'infini et à l'éternité.*»

- **L'immuabilité** : «*Il est immuable; s'il était sujet à des changements, les lois qui régissent l'univers n'auraient aucune stabilité.*»

- **L'immatérialité**: «*Il est immatériel ; c'est-à-dire que sa nature diffère de tout ce que nous appelons matière, autrement il ne serait pas immuable, car il serait sujet aux transformations de la matière.*»

- **L'unicité**: «*Il est unique ; s'il y avait plusieurs Dieux, il n'y aurait ni unité de vues, ni unité de puissance dans l'ordonnance de l'univers.*»

- **La toute-puissance** : «*Il est tout-puissant ; parce qu'il est unique. S'il n'avait pas la souveraine puissance, il y aurait quelque chose de plus puissant ou d'aussi puissant que lui ; il n'eut pas fait toutes choses, et celles qu'il n'aurait pas faites seraient l'œuvre d'un autre Dieu.*»

- **La perfection**: «*Pour être au-dessus de toutes choses, Dieu ne doit subir aucune vicissitude et n'avoir aucune des imperfections que l'imagination peut concevoir.*»

- **La justice et la bonté:** *«Il est **souverainement** juste et bon. La sagesse providentielle des lois divines se révèle dans les plus petites choses comme dans les plus grandes, et cette sagesse ne permet de douter ni de sa justice, ni de sa bonté. »*

Tous les attributs de Dieu sont indissociables. En effet, Dieu ne pourrait pas être Dieu si un seul de ses attributs manquait à sa définition. Dieu se caractérise par tous les attributs cités dont la perfection au suprême degré. En conséquence, toutes les règles établies par Dieu sont parfaites et parfaitement adaptées au niveau moral des Esprits incarnés sur la planète Terre et constituent la loi divine. [8] *«La loi divine est la loi naturelle ou Loi de Dieu et elle comprend des lois divines physiques et des lois divines morales. Les lois divines physiques règlent les mouvements et les rapports de la matière brute, leur étude est du domaine de la science. **Les lois divines morales** comprennent les règles de la vie du corps et les règles de la vie de l'âme et sont appropriées à la nature de chaque monde. Elles concernent l'homme lui-même et ses rapports avec Dieu et avec ses semblables.» [9]*

C'est donc la loi divine qui pose le cadre de l'éthique divine par le biais des lois divines morales qui sont au nombre de dix ; nous allons les examiner tour à tour en conservant l'ordre et la numérotation établis par Allan Kardec dans « Le Livre des Esprits. »

3-Les lois divines morales

○ *La loi d'adoration (I)*

La loi d'adoration est la première et la plus importante des lois divines morales. L'adoration met en rapport direct la créature avec son créateur. «*C'est l'élévation de la pensée vers Dieu. Par l'adoration, on rapproche son âme de lui.*»[10] L'adoration donne le ressenti de la puissance de l'amour divin qui peut embrasser l'âme de l'être humain qui s'y adonne avec sincérité et constance. Elle permet d'acquérir et de développer la confiance en Dieu par la prière qui renforce la foi et le courage nécessaires afin de supporter les épreuves choisies avant l'incarnation.

La seconde loi divine morale définie par les Esprits supérieurs est la loi du travail.

La loi du travail (II)

«*Le travail est une loi de la nature, par cela même qu'il est une nécessité, et la civilisation oblige l'homme à plus de travail parce qu'elle augmente ses besoins et ses jouissances.*»[11] Par le travail l'homme subvient à ses besoins vitaux et contribue au développement économique et social de son pays. De plus, il évite l'oisiveté en se rendant utile à la société et à ses semblables ; trouvant ainsi les moyens de fonder une famille en raison de la loi de reproduction.

La loi de reproduction (III)

La perpétuation de l'espèce humaine qui permet le développement d'une société est régie par la loi de reproduction qui est une loi de la nature et une nécessité car, «*[...] sans la reproduction, le monde corporel périrait.*» [12] Cette loi permet un accroissement de la population qui ne sera jamais exubérant car dans sa sagesse«*[...] Dieu y pourvoit et maintient toujours l'équilibre [...]*» [13]. Cet équilibre perdure entre autres, par *[...] l'égalité numérique des sexes.*» [14] La loi de reproduction est en étroite relation avec la loi de conservation.

La loi de conservation (IV)

L'instinct de conservation ou besoin de vivre *est une loi de la Nature* «[...] *il est donné à tous les êtres vivants, quel que soit le degré de leur intelligence ; chez les uns, il est purement machinal, et chez d'autres, il est raisonné.*» [15] L'instinct de conservation permet à l'être humain de trouver les moyens pour satisfaire ses besoins physiologiques (boire, manger dormir, respirer, etc..) et de s'adapter au milieu dans lequel il se trouve. L'instinct de conservation lui permet aussi de se défendre et de se préserver des dangers sans pratiquer pour cela la destruction abusive.

La loi de destruction (V)

Il faut considérer deux axes dans la loi de destruction, la destruction nécessaire qui est une loi de nature et la destruction abusive. La destruction nécessaire *«est une transformation qui a pour but le renouvellement et l'amélioration des êtres vivants.»* [16] Elle permet de maintenir l'équilibre de la nature sur les planètes peu avancées comme la Terre. La destruction abusive est le fait de l'homme peu avancé qui détruit au-delà de ses besoins (abattage des animaux, destruction massive des forêts, etc.) Toute destruction abusive est une violation de la Loi de Dieu. Les meurtres perpétrés, les cruautés infligées aux animaux et à l'être humain par d'autres êtres humains sont le fait d'un sens moral peu développé. Dans les mondes plus avancés, les conditions sont très différentes car le besoin de destruction *«s'affaiblit chez l'homme à mesure que l'Esprit l'emporte sur la matière »*[17] et que se développe la loi de société.

La loi de société (VI)

L'être humain a été doté par Dieu de la parole et de toutes les facultés nécessaires à la vie de relation, il est par conséquent un être de relation et ne peut vivre seul dans l'isolement. La communication et la relation avec ses semblables lui permettent de développer des qualités nécessaires à la vie en société.

Selon le spiritisme, « *L'homme doit progresser : seul il ne le peut pas, parce qu'il n'a pas toutes les facultés; il lui faut le contact des autres hommes. Dans l'isolement, il s'abrutit et s'étiolé.* » [18] Les liens sociaux, les liens familiaux, les positions de père, de mère, de frères et sœurs, les liens amicaux et de famille permettent d'acquérir et de développer l'amour et la charité, le pardon des offenses et la solidarité. C'est ainsi que la loi du progrès peut s'accomplir.

La loi du progrès (VII)

Elle est liée à la nécessité pour l'Esprit incarné d'évoluer afin de se rapprocher de Dieu, ainsi le progrès revêt deux natures: «*Il y a deux espèces de progrès qui se prêtent un mutuel appui et qui cependant ne marchent pas de front, c'est le progrès intellectuel et le progrès moral.* » [19] Il est plus difficile d'acquérir le progrès moral en raison de l'infériorité morale de l'Esprit incarné sur la planète Terre. Il lui faut fournir des efforts considérables d'incarnations en incarnations pour se dépouiller de ses défauts. Le progrès moral est très lent à se réaliser en raison de l'orgueil et de l'égoïsme : deux obstacles majeurs au développement de la fraternité et de l'égalité.

La loi d'égalité (VIII)

«*Tous les Esprits sont égaux devant Dieu. Les Esprits incarnés notamment quelle que soit leur position sociale, leurs aptitudes, leurs origines ethniques, la couleur de leur peau, leur sexe leur religion, sont égaux car ils ont été créés simples et ignorants par Dieu; tous sont frères en Dieu, car ils sont animés par l'Esprit; car tous sont soumis aux mêmes lois divines et possèdent les mêmes droits naturels.* » [20] L'infériorité de la femme prônée par de nombreuses cultures en raison de sa faiblesse physique n'a pas de raison d'être car l'égalité est un droit donné par Dieu à toutes ses créatures. Dieu a donné à l'homme la force physique seulement pour la protéger « [...] *et non l'asservir* » [21] La femme possède aussi le droit de liberté.

La loi de liberté

La loi de liberté se présente sous plusieurs aspects: la liberté dans les rapports humains, la liberté de penser, la liberté de conscience et le libre arbitre.

La loi de société implique que les hommes doivent vivre ensemble e «*dès qu'il y a deux hommes ensemble, ils ont des droits à respecter et n'ont par conséquent plus de liberté absolue.*»[22] Seule la liberté de penser échappe à toutes les contraintes sur la liberté humaine. En effet, «*C'est dans la pensée que l'homme jouit d'une liberté sans limite car elle ne connaît pas d'entrave. On peut en arrêter l'essor mais non l'anéantir.*»[23] Toutes les atteintes à la liberté sur la terre sont le fait de l'incompréhension par la majorité des êtres humains des lois divines morales, et plus particulièrement, de la loi de justice, d'amour et de charité.

La loi de justice, d'amour et de charité (X)

Cette loi divine morale est si particulière qu'elle ne peut être dissociée de l'amour et de la charité. En effet, privée de ces deux corollaires, la loi de justice telle que le spiritisme la conçoit serait incomplète. La loi de justice tout comme le sentiment intuitif de l'existence de Dieu sont inscrits dans la conscience de l'homme car «*Dieu a mis dans le cœur de l'homme la règle de toute véritable justice, par le désir de chacun de voir respecter ses droits.*

Dans l'incertitude de ce qu'il doit faire à l'égard de son semblable dans une circonstance donnée, que l'homme se demande comment il voudrait qu'on en usât envers lui en pareille circonstance : Dieu ne pouvait lui donner un guide plus sûr que sa propre conscience»[24]

L'amour et la charité sont indissociables de la justice envers le prochain et créent par conséquent le devoir de solidarité qui consiste «*[..] à faire de l'amour et de la charité les ressorts de son action psychologique et morale, ainsi que de ses actes, dans toutes les circonstances de la vie et dans les relations avec ses semblables*»[25] La solidarité est une nécessité de la vie de société et son développement amènera plus de justice sociale parce que les lois divines morales seront mieux comprises et mieux respectées.

Département doctrinal de l'ASITA

L'ensemble des dix lois divines morales que nous venons de développer constituent l'éthique divine, code divin, de portée universelle, guide immuable, sûr et parfait au profit des êtres humains, Esprits incarnés sur la planète Terre.

4-L'Esprit incarné

L'Esprit est le principe intelligent de l'univers. Créé par Dieu, il vit dans le monde spirituel dans l'intervalle de deux réincarnations. Il prend le nom d'Esprit incarné lorsqu'il s'est uni à la matière en revêtant un corps physique, il est composé d'une structure triple: «[...] *L'homme est ainsi formé de trois parties essentielles : 1° le corps ou être matériel analogue aux animaux, et animé par le même principe vital ; 2° l'âme ou être immatériel, Esprit incarné dans le corps ; 3° le lien qui unit l'âme et le corps, principe intermédiaire entre la matière et l'Esprit. [...] Le lien ou pèrisprit qui unit le corps et l'Esprit est une sorte d'enveloppe semi-matérielle.* » [26] L'être humain a donc une constitution matérielle et spirituelle ; et c'est au moment de la naissance ou incarnation que l'indispensable union de l'Esprit et de la matière feront de lui un Esprit incarné, dans le sexe masculin ou féminin.

5-L'incarnation

L'incarnation est le retour de l'Esprit à la vie corporelle dans le cadre d'une expiation ou d'une mission. L'incarnation est imposée aux Esprits ; *«Dieu la leur impose dans le but de les faire arriver à la perfection: pour les uns, c'est une expiation; pour d'autres, c'est une mission [..].»* [27] La majorité des Esprits incarnés sur la planète Terre subiront des épreuves pour lesquelles, le courage, la force morale et l'amour seront des qualités à développer ou à renforcer. L'incarnation donne aussi à l'Esprit incarné, la possibilité de participer à l'œuvre créatrice de Dieu. Ainsi, les missions de mère ou de père qui favorisent la perpétuation de l'espèce humaine et concourent au progrès humain par l'éducation des enfants. La terre étant une planète d'expiation, les difficultés à surmonter pour l'Esprit incarné sont très nombreuses. Il devra lutter contre ses défauts, commencer ou continuer l'apprentissage de l'amour, de la justice, de la charité, du pardon des offenses.

Plus l'Esprit incarné fera d'efforts moraux, plus il progressera sur la route du bien, et se rapprochera plus vite de Dieu. *«S'il ne fait pas, c'est en vertu de son libre arbitre et il en subit les conséquences.»* [28]

Chaque existence terrestre se déroule selon un plan d'incarnation individualisé, préparé dans le monde spirituel. *«Le plan d'incarnation est le programme qui établit les grandes lignes de l'existence choisie, la nature des épreuves à subir et les résolutions positives qui constituent le serment fait à Dieu.»* [29]

C'est au retour dans la patrie spirituelle après sa désincarnation que l'Esprit fera le bilan de son plan d'incarnation, jugeant de son échec ou de sa réussite lors du jugement divin.

6-Le jugement divin

Le spiritisme ne conçoit pas le jugement divin ou application de la justice de Dieu de la même manière que les trois religions monothéistes. En effet, la résurrection et le jugement dernier sont, du point de vue spirite, une chose impossible pour plusieurs raisons : L'attente de la résurrection et du jugement unique de tous les Esprits désincarnés en même temps est un véritable non-sens. La doctrine du jugement dernier et la doctrine de l'éternité des peines ne laissent à l'Esprit incarné aucune alternative, faisant de lui un être humain dénué de liberté, soumis à la fatalité ; l'enfer étant sa condamnation éternelle.

Le jugement divin selon le spiritisme a lieu après la désincarnation ; car la mort est la destruction du corps physique seul et la libération de l'Esprit qui retourne dans la patrie spirituelle. Dans le monde spirituel, *« le vêtement de chair étant tombé, la lumière le pénètre, son âme apparaît nue, laissant voir en elle le tableau vivant de ses actes, de ses volontés, de ses désirs. Instant solennel, examen plein d'angoisse et souvent de désillusions »* [30] Le jugement divin a lieu au sein de la lumière divine et L'Esprit désincarné souffre à la vue des conséquences de ses actes *car « il porte en lui visible pour tous, son ciel ou son enfer. La preuve irrécusable de son élévation ou de son abaissement est écrite sur son corps fluidique »* [31]

Le jugement divin est un jugement individualisé ; établi sur la base immuable des lois divines morales ; *« le degré d'épuration de l'Esprit, la situation qu'il occupe dans l'Espace, représentent la somme de ses progrès et donne la mesure de sa valeur. »* [32] C'est alors que la justice de Dieu, *« [...] s'appliquera de la même manière pour tous, elle n'est influencée par aucun élément de comparaison relatif à la nature de l'action non conforme à la Loi d'amour et de justice divine. »* [33] Et, si *« la miséricorde de Dieu est infinie, [...] elle n'est pas aveugle. Le coupable auquel il pardonne n'est pas exonéré, et tant qu'il n'a point satisfait à la justice, il subit les conséquences de ses fautes. Par miséricorde infinie, il faut entendre que Dieu n'est pas inexorable, et qu'il laisse toujours ouverte la porte du retour au bien. »* [34] Ainsi selon le code pénal de la vie future : *« Toute faute commise, tout mal accompli, est une dette contractée qui*

doit être payée ; si elle ne l'est dans une existence, elle le sera dans la suivante ou dans les suivantes, parce que toutes les existences sont solidaires les unes des autres. Celui qui s'acquitte dans l'existence présente n'aura pas à payer une seconde fois. » [36] C'est en fonction de la réussite ou de l'échec du plan d'incarnation que Dieu établira son jugement sur la base de très nombreux paramètres. « *Il n'y a, sous le rapport de la nature et de la durée du châtiment, aucune règle absolue et uniforme ; la seule loi générale est que toute faute reçoit sa punition et toute bonne action sa récompense, selon sa valeur. » [37]*

La justice de Dieu prend racine dans *«le contenant des lois divines morales, et l' application des critères de jugement suivants : 1- l'engagement - 2- l'intention 3- l'amour à l'état d'Esprit incarné - 4- la réciprocité - 5- la solidarité-6-la responsabilité.»*

A notre niveau d'évolution moral actuel, nous ne pouvons appréhender qu'une partie infime du jugement divin, cependant, ces critères de jugement divins dictés par les Esprits instructeurs² nous aiderons à guider notre jugement individuel ; afin d'éviter d'enfreindre les lois divines morales dans des situations de dilemme éthique.

Parmi ces six critères, le concept de responsabilité revêt une importance capitale ; nous l'examinerons de façon approfondie, à la lumière de la liberté dans plusieurs de ses composantes.

Examinons à présent les cinq critères de jugement suivants cités ci-dessus.

Critère n°1 : L'engagement

L'engagement est l'acte par lequel on se lie à quelqu'un en promettant de réaliser quelque chose, c'est un contrat moral avant tout. Dans le cadre de l'éthique divine, *«L'engagement du point de vue spirituel est «la promesse faite par un Esprit à Dieu d'accomplir la mission qui lui est confiée jusqu'à son terme et « [...] détermine en partie l'avenir spirituel de l'Esprit et [...] dépendra de sa capacité ou non à remplir l'engagement contracté, pris. Tous les engagements ont des conséquences spirituelles importantes, une des principales en dehors du remords que ressent l'Esprit est de*

² Critères de jugement divins dictés le 23 juillet 2010 au cours d'une réunion médiumnique du Centre Spirite Avicenne.

devoir recommencer dans des conditions plus difficiles l'engagement abandonné. »

[38] L'engagement doit être pris librement et dans ce cas il est pris en vertu du libre choix. C'est alors *que « celui qui dans ces conditions s'engage, refuse la contrainte et ne se laisse pas déposséder de son libre choix. »* [39] Sa décision sera donc une décision libre, dont il prend l'entière responsabilité, qu'elle soit conforme ou non conforme aux lois divines morales. Dans le dernier cas, *«souvent, il risque de vivre des conséquences douloureuses mais il a fait un libre choix et s'est engagé librement. Il n'y a donc pas de liberté, de libre choix, de libre arbitre sans engagement et sans responsabilité individuelle pleine.»*[40]L'engagement doit donc être un acte librement consenti, motivé par une intention sincère.

Critère n°2 : L'intention

L'intention est la volonté délibérée d'exécuter un acte; elle suppose une réflexion préalable, et, dans ce cas, c'est une intention consciente. Elle peut être de nature inconsciente lorsqu'elle n'est pas réfléchie.

Nous allons développer ici l'intention consciente, celle qui vise le bien pour l'amour de Dieu. *« L'intention est une action du cœur, la plus importante et la plus fondamentale, dont dépend la valeur de toutes les autres actions. L'intention est l'Esprit de l'action, qui anime la pratique de la soumission à la Volonté divine.»* [41] L'intention des êtres humains en expiation sur la planète Terre, est souvent motivée par l'égoïsme, l'indifférence, l'orgueil, l'envie, la jalousie, la cupidité et bien d'autres vices encore. La pureté de l'intention peut aussi être altérée par la peur, le manque de fermeté, le désespoir, et/ou des pressions extérieures telles que: la contrainte ou la soumission.

Dans tous les cas, Dieu prendra en compte la manière dont l'intention aura été influencée. Par conséquent, la responsabilité individuelle sera totale ou partagée selon les circonstances qui auront motivé l'intention première.

Ainsi, la nature de l'intention influence l'engagement et doit être motivée par le respect et de l'amour du prochain qui constituent le critère de réciprocité, troisième critère de jugement divin.

- **Critère n°3 : la réciprocité**

La réciprocité exprime la notion d'échange mutuel, d'interaction dans la recherche de l'équilibre dans la relation de sujet à sujet, dans le respect et la solidarité pour ne pas nuire à autrui. C'est aussi la « *capacité à aimer son prochain comme soi-même à développer d'existences en existences pour apprendre à vouloir le bien d'autrui afin de ne pas lui nuire* » [42]. Lorsque le bien d'autrui n'est pas une finalité dans le cadre d'un choix engageant une ou plusieurs personnes, et que l'un exerce une influence sur l'autre, le choix « [...] *ne s'exerce pas dans le cadre d'un choix libre. Dès lors, la responsabilité qui l'engage n'est plus individuelle pleine, mais une responsabilité partagée ; que la contrainte soit totale ou partielle, consciente ou inconsciente. Contraindre un être humain entrave sa liberté de choisir en vertu de son libre arbitre. L'engagement dans la décision est biaisé ainsi que la liberté, le libre arbitre et le libre choix. La responsabilité individuelle pleine dans ce cas est amputée de la liberté qui doit la fonder.* » [43]

La réciprocité est un critère de jugement divin qui introduit une action extérieure exerçant une entrave à la liberté de choisir et qui influence la nature de la responsabilité pleine. La réciprocité se fonde sur la nécessité d'aimer son prochain introduisant le quatrième critère de jugement divin : l'amour à l'état d'Esprit incarné.

- **Critère n°4 : l'amour à l'état d'Esprit incarné**

Ce concept spirite met en évidence la nécessité du développement de la capacité à aimer car l'amour est un sentiment évolutif. « *C'est un sentiment, une émotion de l'Esprit incarné qui comprend différents degrés d'intensité et à l'aune de l'évolution morale. L'intensité de cet amour est à augmenter au cours de chaque étape des incarnations terrestres.* » [44] La capacité à aimer s'acquiert donc d'existence en

existence et se développe en fonction des efforts individuels consentis pour aimer davantage.

Lorsque le niveau d'évolution moral de l'être humain est peu élevé comme c'est le cas pour la majorité des Esprits incarnés sur la terre, plus le risque d'infraction aux lois divines est élevé.

Vouloir développer sa capacité à aimer son prochain est un effort considérable à réaliser mais qui facilitera la réciprocité et développera la solidarité, notre cinquième critère de jugement divin.

- **Critère n°5 : la solidarité**

« La solidarité est conçue comme un devoir, une obligation morale face au prochain qui est un frère ou une sœur en humanité, chacun étant l'enfant d'un même père, Dieu, leur créateur. »[45] C'est donc le devoir de fraternité qui fonde la solidarité du point de vue spirite. Soutenir, aider, écouter son prochain, frère ou sœur en humanité, faire en sorte de lui apporter une aide matérielle, sociale, un soutien affectif, une écoute sincère sont des actes de solidarité. Par conséquent, l'indifférence face à son prochain dans la souffrance est contraire à la loi d'amour et de charité. La solidarité *« renforce la fraternité car elle la contient en son sein tout en exaltant le sentiment de charité. »*[46]

DEUXIEME PARTIE

7- L'éthique spirite

Étymologiquement, le mot "éthique" est un synonyme, d'origine grecque, de **morale**. Selon le spiritisme, « *la morale est la règle pour se bien conduire, c'est-à-dire la distinction entre le bien et le mal. Elle est fondée sur la loi de Dieu. L'homme se conduit bien quand il fait tout en vue et pour le bien de tous, car alors, il observe la loi de Dieu.* » [47] L'éthique, tout comme la morale, sont fondées sur deux concepts contraires qui sont: **le bien et le mal**.

Nous avons vu précédemment que Dieu est par définition la perfection suprême et qu'il possède, entre autres, les attributs de justice et de bonté à un degré infini. Le mal «*ne doit donc pas avoir sa source en lui* » [48] car «*Dieu ne veut que le bien ; de l'homme seul vient le mal.*» [49]

○ **Le mal**

Il est la conséquence de l'imperfection de l'homme qui n'a pas la volonté de lutter contre ses passions et ses vices. Ces derniers ont leur source dans l'instinct de conservation parce que l'intelligence du bien n'est pas encore assez développée. Sur notre planète d'expiation, le mal y est plus courant que le bien car la majorité des Esprits qui y sont incarnés ont un niveau d'évolution moral insuffisant pour pratiquer couramment le bien. « *Le mal est l'absence du bien [...]* [50] Une prise de conscience est donc indispensable, par un effort de volonté, afin de se défaire des imperfections qui détournent de la voie du bien.

○ **Le bien**

« *Le bien est tout ce qui est conforme à la loi de Dieu. Ainsi, faire le bien, c'est se conformer à la loi de Dieu, et le mal tout ce qui s'en écarte.* [51] Prendre la route du bien, c'est chercher à accéder au bonheur qui est «[...] *une activité de l'âme [...]* [52]. Ainsi, la recherche du bonheur est un travail conscient par la pratique constante du

bien dans le milieu où se trouve placé l'être humain. Et, si tous les êtres humains possèdent la capacité au discernement conférée par Dieu, en raison du libre arbitre souverain, chacun *«a le choix de la route; tant pis pour lui s'il prend la mauvaise: son pèlerinage sera plus long»* [53]. C'est seulement lorsque l'Esprit incarné comprendra les lois divines morales et les appliquera, qu'il acquerra plus de qualités morales ou vertus.

○ **La vertu**

Selon le spiritisme, *«la vertu à son plus haut degré comporte l'ensemble de toutes les qualités essentielles qui constituent l'homme de bien. Etre bon, charitable, laborieux, sobre, modeste, ces qualités font l'homme vertueux»*. [54] La vertu est de nature morale et comporte différents degrés car elle s'acquiert au fur et à mesure des efforts de réforme morale réalisés. La vertu morale n'est donc *« pas donnée naturellement »* [55] *« [...] Ainsi la vertu de l'homme doit aussi être l'état qui fait de lui un homme bon et qui lui permet de bien remplir son office propre³»* [56] pour devenir de plus en plus vertueux, en purifiant son âme des vices qui la souillent.

○ **Le vice**

Par opposition à la vertu, le vice est *« un ensemble d'imperfections morales qui dispose au mal et donne lieu à un état non vertueux qui constitue l'homme vicieux. »*[57] Si la majorité des Esprits incarnés sur la terre n'ont pas encore acquis l'état vertueux, ils ne sont pas voués au vice car *«le mal dépend de la volonté qu'on a de le faire.»* [58] Pour lutter contre *« les vices qui conduisent à enfreindre les lois divines morale , il est nécessaire de bien les considérer comme une disposition au mal, le terme défaut minimise cet aspect moral. »* [59] Pour cela, il est important de mettre en place une dynamique individuelle de perfectionnement moral ou positionnement éthique spirite qui respecte l'éthique spirite.

³ Équivalent pour nous, spirites, de devoir, de mission, d'obligation morale.

« L'éthique spirite est «l'ensemble des obligations envers Dieu, envers soi même et envers les autres par l'observation des Lois divines morales.» [...] l'amour du prochain, la pratique du bien et de la charité, la foi raisonnée en Dieu, la résignation, la signification morale de toute action, le primat de l'intention sur les actes, le règlement de sa conduite sur les lois divines, l'amélioration morale par l'application des lois divines et la réforme du caractère.[60] Pour observer l'éthique spirite, il est nécessaire de se situer dans un positionnement éthique spirite.

8-Le positionnement éthique

«*Le positionnement éthique spirite est une posture, c'est-à-dire une manière d'être et d'agir qui respecte l'éthique spirite.*»[61] Cependant, le positionnement éthique spirite est un travail complexe, ardu, tant il est difficile d'être un « [...] *vrai et sincère spirite, (qui) est à un degré supérieur d'avancement moral; l'Esprit qui domine plus complètement la matière lui donne une perception plus claire de l'avenir [...] il est touché au cœur ; aussi sa foi est-elle inébranlable.*»[62] Le vrai spirite, s'appuyant sur une foi que rien ne fragilise ne sera jamais soumis au dilemme éthique qui est «*Un conflit moral créé par l'indécision face à une situation éthique dans laquelle l'application des lois divines morales est une difficulté ou une impossibilité, et qui génère une souffrance morale intense.* » [63] Confronté à un dilemme éthique, ployant sous le poids de la souffrance, et ou/de l'abandon, de la trahison, de la peur, du manque de force, le spirite pourra commettre des infractions aux lois divines morales, si son positionnement éthique n'est pas assuré.

Pour aider pour aider à la résolution des dilemmes éthiques, nous avons élaboré sur les bases de l'éthique divine, de l'éthique spirite et du positionnement éthique spirite, un outil d'aide à la décision éthique que nous avons dénommé : démarche éthique spirite.

TROISIEME PARTIE

9-La démarche éthique spirite

«La démarche éthique spirite repose sur les lois divines morales, sur l'éthique spirite et le positionnement éthique spirite. C'est une réflexion guidée comprenant plusieurs étapes, qui met l'accent sur les lois divines morales et dont la finalité est de faciliter une prise de décision éthique conforme à ces lois.»[64]

La méthodologie utilisée pour la construction de cette démarche éthique spirite est un raisonnement, basé sur les enseignements de la codification spirite, et un certain nombre de concepts spirites inédits reçus au Centre Spirite Avicenne. Nous avons aussi, à la demande des Esprits instructeurs, utilisé des enseignements extraits de la philosophie d'Aristote développée dans l'ouvrage de référence : *Éthique à Nicomaque*.⁴

La démarche éthique spirite comprend deux étapes qui en constituent le processus dans l'ordre suivant : **la délibération** à partir du questionnement moral et des critères de jugement divin déjà définis; **la décision éthique** à partir de l'examen de la liberté et de la responsabilité et l'appui de la prière.

⁴ Nous avons constaté de très nombreuses similitudes conceptuelles donnant, par cela même, une assise plus grande à notre démarche éthique spirite.

10-La délibération

Elle s'attache à travailler sur l'analyse de qualités morales spécifiques pour faire un travail de réflexion positif sans culpabilité. Les qualités morales présentées ici sont des qualités morales particulières issues de la vertu morale puisque «[...] *c'est elle que manifeste l'acte vertueux.*»[65] Par conséquent, les qualités morales sont un effet de l'état vertueux qui est à l'origine de leurs manifestations. Ainsi donc, le questionnement délibératif est le moyen qui va permettre de faire le point sur l'état vertueux dans lequel nous sommes. La première étape de ce questionnement moral consistera à examiner le degré personnel d'acquisition de ces qualités morales particulières pour comprendre la nature de l'indécision à la source du dilemme éthique. Nous définirons au préalable et au fur et à mesure chacune de ces qualités ; puis nous ferons suivre le questionnement spécifique à chacune d'entre elles.

Nous avons placé à la tête de ce questionnement délibératif, l'examen de la foi, considérant que c'est la qualité la plus importante pour orienter le libre choix dans la bonne direction. Nous avons placé ensuite les qualités fortifiantes qui sont la volonté, la fermeté, la persévérance, la force et le courage. Leur développement renforcera la foi et favorisera l'acquisition de la maîtrise de soi. Le développement de ces qualités morales particulières sera un garde-fou qui aidera à se préserver du choix contraint par violence et/ou par ignorance. Examinons à présent la définition spirite de la foi.

- **La foi.**

La foi étant définie, non pas en terme de croyance mais en terme d'amour : « *Force interne qui pousse à aimer Dieu* » [66]. La foi est aussi la « *mère de toutes les vertus qui conduisent à Dieu, [...] la foi divine, inspiration de Dieu éveille toutes les nobles instincts qui conduisent l'homme au bien.* » [67]

Quelle est ma définition de la foi ? Ai-je la foi ? Est-elle suffisante ? Est-elle une force pour moi ? Comment se manifeste ma croyance en Dieu ? Ai-je de l'amour pour Dieu ? Dieu est-il responsable de mes souffrances ? Comment puis-je développer ma

foi en Dieu ? Est-ce que je trouve du réconfort dans la foi ? Ai- je déjà observé les effets de la foi ? Si non, comment puis-je le faire ?

- **La volonté.**

«[...] Elle s'acquiert avec le désir d'évoluer, avec la compréhension des choses divines car celui qui a compris la nécessité d'évoluer peut discipliner ses pensées et tendre tout son être, toutes ses pensées vers le but à atteindre par amour pour Dieu, par amour pour évoluer » [68].

Suis- je volontaire ? Quelle est ma définition de la volonté ? Comment se manifeste ma volonté ? Est-elle suffisante ? Si non, pourquoi ? Est-ce difficile pour moi de faire preuve de volonté ? Pourquoi ? Comment puis-je développer davantage ma volonté ? Suis-je capable de discipliner mes pensées pour tendre ma volonté vers le but à atteindre ? Si je ne le puis pas, pourquoi ? Suis-je conscient(e) que mon évolution morale au cours de cette existence est capitale ? Si non pourquoi ?

- **La fermeté.**

« Être ferme, c'est savoir ce que l'on veut, c'est savoir dire oui, et savoir dire non. C'est aussi tenir ses engagements, atteindre les objectifs fixés. C'est aussi le respect de certaines valeurs, de certaines règles comme l'amour car, dans ses règles, Dieu ne tergiverse pas. La fermeté suppose le développement de la volonté [...] » [69]

Est ce que je sais dire non ? Ai-je peur de dire non ? D'où vient cette peur ? Pourquoi ? La fermeté et volonté sont-elles des qualités identiques pour moi ? Si j'étais plus ferme, est-ce que cela me permettrait d'affirmer une décision conforme aux lois divines morales ? Y a-t-il eu une situation dans laquelle je n'ai pas fait preuve de fermeté et qui m'a causé un préjudice moral ? Lequel ? Suis-je influençable ? Pourquoi ? Est-ce que dans ma situation actuelle la fermeté m'aiderait à résoudre mon problème éthique .

- **La persévérance.**

« [...] *La persévérance est une qualité indispensable pour évoluer moralement puisque la correction des défauts exige beaucoup de persévérance car ils ne se corrigent ni en un instant, ni en une dizaine d'année, ni en une vie mais sur plusieurs existences [...] La persévérance exige de ne pas abandonner la lutte malgré toutes les difficultés et les échecs et de recommencer sans cesse jusqu'à ce que l'objectif soit atteint.* » [70]

Ai-je envie de baisser les bras ? Pourquoi ? Qu'est-ce qui m'empêche de persévérer dans les situations difficiles ? Est-ce que j'ai une nature à aimer la facilité ? Comment puis-je faire preuve de plus de persévérance ? Comment vais-je m'y prendre ? Quel objectif réalisable puis-je me poser pour persévérer dans la bonne direction ?

- **La force.**

« *Énergie mue par la volonté qui pousse à réaliser sa mission, à ne jamais abandonner la tâche demandée, à supporter ses épreuves avec courage et résignation. La force se nourrit de l'amour divin.* [...] » [71]

Qu'est ce que représente la force pour moi ? Etre fort est-il une qualité morale ou une caractéristique physique ? Comment se manifeste ma force ? Qu'est-ce que la faiblesse pour moi ? Suis-je faible ? Si oui, comment se manifeste ma faiblesse ? Pourquoi ? Comment puis-je développer la force en moi ? Ai-je fait preuve de force dans les épreuves que j'ai eu à subir ? Lesquelles ? Si non, pourquoi ? Dans ce dilemme éthique, est-ce que je manque de force ? Comment puis-je faire pour acquérir plus de force ? Quelqu'un peut-il m'aider ? Comment puis-je utiliser ma foi pour avoir plus de force morale ? Est-ce que je crois vraiment que Dieu peut m'aider ? Si non pourquoi ?

- **Le courage.**

« *Le courage est la manifestation de la force morale, il ignore le doute car il se fonde sur la confiance en Dieu et se nourrit de la patience et de la résignation.* » (72) et « *[...] c'est parce qu'il est beau de le faire que le courageux prend le parti de faire front [...]* » (73) Le courage est une qualité morale qui s'oppose à la crainte, à la peur et à la faiblesse.

Suis-je facilement découragé(e) face aux difficultés ? Est-ce que je baisse les bras trop vite ? Suis-je abattu(e) facilement ? Si oui, pourquoi ? Quelles sont les difficultés qui me font peur ? Comment se manifeste ma peur ? Pourquoi ai-je peur ? Est-ce que je doute de mes propres forces ? Suis-je contraint par quelqu'un ? Use-t-il de violence à mon égard ? Comment puis-je m'opposer à cette contrainte ? Ai-je peur ? Si oui, pourquoi ? Comment se manifeste ma peur ? Ai-je suffisamment confiance en Dieu ? Est-ce que je doute de ma capacité à assumer la situation ? Si oui pourquoi ?

11- La décision éthique spirite

C'est la deuxième étape de la démarche éthique qui commence à l'issue de la délibération car la décision est selon Aristote « *l'acte qui, à l'issue de la délibération, a été jugé préférable, [...]* » [74]. La décision éthique devra donc être le résultat d'un choix consenti, qui aura pour finalité le respect de l'éthique divine. La décision est donc très intimement liée à la vertu, par conséquent. Si la décision issue de la délibération n'est pas une décision éthique, elle sera une infraction aux lois divines morales. Elle sera une infraction pleine dans le cas de « *l'acte consenti [...], celui dont le principe réside dans l'agent qui connaît chacune des circonstances particulières que suppose son action.* » [75] Dans ce cas, seul Dieu est en mesure de connaître l'ensemble des raisons qui auront motivé la décision éthique et de les juger.

Pour aider à une prise de décision éthique, le soutien de l'examen des critères de jugement divin est indispensable à cette étape. Après cela, suivront l'examen de la responsabilité, de la liberté. Enfin, le recours à la prière pourra permettre aux bons Esprits d'influencer la décision dans la direction du bien.

Cependant, ils ne contraindront jamais le libre arbitre de l'Esprit incarné, afin de lui laisser le libre choix de la décision. L'appel au guide spirituel est très important car c'est un Esprit supérieur, qui saura aider son protégé à discerner les enjeux de la responsabilité pleine dans la décision éthique.

A présent, voyons comment le questionnement à partir des critères de jugement divin se met en place.

Critère n°1 : l'engagement

Ai-je conscience que l'engagement est un serment fait à Dieu ? Que signifie le terme serment ? La décision que je veux prendre est-elle conforme aux lois divines morales ? La voix de ma conscience me dicte-t-elle le chemin du bien ? Si oui, pourquoi ne puis-je pas le suivre ? Qu'est ce qui m'empêche de suivre ma conscience ?

Sais-je que j'engage ma responsabilité vis-à-vis de Dieu et que cela affectera mon avenir spirituel ?

Critère numéro 2 : l'intention

Quelle est l'intention qui me pousse à prendre cette décision ? Quelle est la principale motivation qui nourrit mon intention ? Mon intention s'est-elle modifiée à la suite de l'opinion ou de la pression d'une tierce personne ? Mon intention est-elle nourrie par des sentiments de peur, d'incapacité à assumer la situation ? Suis-je en train de sacrifier mon avenir spirituel pour obéir à autrui ? Quelles sont les raisons qui font que cette situation est un véritable dilemme pour moi ?

Critère numéro 3 : l'amour à l'état d'Esprit incarné

Que signifie pour moi le mot amour ? Comment se manifeste l'amour en moi ? Comment je l'exprime aux autres ? Est-ce que je ressens de l'amour pour Dieu ? Comment puis-je qualifier l'amour que j'ai pour Dieu ? Est-ce que je ressens son amour ? Comment cet amour se manifeste-t-il en moi ? Que suis-je prêt(e) à faire pour l'amour de Dieu ?

Critère numéro 4 : la solidarité

Comment puis-je me faire aider pour éviter de prendre cette décision ? Puis-je en parler à mes proches ? Puis-je leur demander leur aide matérielle ? Leur aide morale ? Quelle est la personne qui pourrait le mieux me conseiller ? Quelle est la personne à qui je fais toute confiance ? Puis-je faire la démarche de contacter une association spécialisée dans le problème éthique qui est le mien ? Suis-je capable de demander de l'aide ? Si non, pourquoi ?

Critère numéro 5 : la réciprocité

Pour les personnes qui sont ou seront concernées par cette décision ? D'un point de vue matériel ? D'un point de vue moral ? D'un point de vue spirituel ? Suis-je véritablement l'auteur et l'acteur de ma décision ?

Critère n°6 : la responsabilité

Est-ce que je me sens responsable ? Est-ce que je me sens coupable ? Y a-t-il plusieurs responsables ? Suis-je la seule responsable ? Comment puis-je demander à la ou aux personnes concernées de prendre leur responsabilité ? Si je ne peux pas le faire, pourquoi ? Est-ce que je suis obligée d'assumer cette responsabilité seule ? Si oui, pourquoi ? Quelles seront les conséquences de cette décision pour moi ?

Afin que la décision soit une décision éclairée, nous devons examiner de manière approfondie le critère de jugement divin majeur qui est le concept de responsabilité. Ce concept majeur est étroitement relié au concept complexe de liberté. Avant de définir le concept de responsabilité, nous allons nous attacher à examiner le concept de liberté.

12-Rôle de la liberté au regard de la responsabilité

La liberté un « *attribut donné par Dieu à l'homme par la dotation de la faculté de penser et par conséquent de peser le bien, le mal, le vrai, le faux, le juste, le beau, la vérité et le mensonge pour son évolution.* » [76] Nous devons distinguer deux types de liberté : la liberté dans les rapports humains et la liberté de penser.

La liberté dans les rapports humains est toujours relative, nous l'avons vu précédemment, et s'arrête là où commence le droit du prochain. La liberté de penser, ou liberté de conscience, n'a pas de limite car elle ne peut jamais être anéantie. Ces deux types de liberté s'exercent dans la vie en société. Nous allons nous attacher à développer le concept de liberté dans ses différents aspects afin de bien discerner les enjeux de la responsabilité.

○ Le libre arbitre

La liberté contient en son sein le libre arbitre, qui est une faculté morale donnée par Dieu à chaque être humain ayant la possession de ses facultés mentales et c'est la « *Liberté morale de l'homme ; la faculté qu'il a de se guider selon sa volonté dans l'accomplissement de ses actes. Les Esprits nous enseignent que l'altération des facultés mentales par une cause accidentelle ou naturelle est le seul cas où l'homme soit privé de son libre arbitre ; hors cela, il est toujours maître de faire ou de ne pas faire. Il jouit de cette liberté à l'état d'Esprit, et c'est en vertu de cette faculté qu'il choisit librement l'existence et les épreuves qu'il croit propres à son avancement ; il la conserve à l'état corporel afin de pouvoir lutter contre ces mêmes épreuves. Le libre arbitre de l'Homme est une conséquence de la justice de Dieu. C'est l'attribut qui lui donne sa dignité et l'élève au dessus de toutes les autres créatures.* » [77] Le libre arbitre peut être influencé négativement dans le cadre de la contrainte, passive ou active. C'est la raison pour laquelle nous devons examiner le libre arbitre qui doit s'exercer sans contrainte, dans le cadre d'un libre choix.

○ **Le libre choix**

Il « découle de la liberté que possède l'homme de penser. Choisir une voie plutôt qu'une autre, prendre une décision bonne ou mauvaise, saine ou malsaine, censée ou erronée, fausse ou vraie. C'est aussi la capacité de choisir entre plusieurs options. » [78] Le libre choix fait l'objet d'un choix exécuté de plein gré, « car, là où il est en notre pouvoir d'agir, il est aussi en notre pouvoir de ne pas agir, et là où il y a place pour le « non », il y a place aussi pour le « oui ». » [79] C'est un acte consenti car il « est celui dont le principe réside dans l'agent qui connaît chacune des circonstances particulières que suppose son action. » [80] Par conséquent, le libre choix est un consentement éclairé car les actes consentis en vertu du libre choix sont exécutés de plein gré car « elles font l'objet d'un choix au moment où on les exécute » [81] et « [...] puisque la décision s'accompagne de raison et de pensée » [82]. La souveraineté du libre arbitre est altérée dès l'instant où la liberté de choisir est contrainte.

○ **Les choix contraints**

Le choix contraint par la violence ne peut être dissocié de la contrainte consciente ou inconsciente effectuée par un ou plusieurs tiers car « [...] c'est à chaque fois que la responsabilité s'en trouve dans les circonstances extérieures » [83], que le choix n'est pas un choix libre. En effet, « un choix peut être fait sous la contrainte, il n'est plus fonction du libre arbitre qui dans ce cas n'a pu s'exprimer en terme de libre choix. La responsabilité n'est plus individuelle mais partagée, que la contrainte soit totale ou partielle.

Contraindre un être humain entrave sa liberté de choisir en vertu de son libre arbitre. » [84] La contrainte entrave également l'intention et l'engagement car « le degré d'engagement dans la prise de décision est relatif à la capacité à faire face à la contrainte pour affirmer sa liberté de choisir, donc son libre arbitre. La capacité d'engagement dans l'affirmation du libre arbitre est un contrepoids à la contrainte et permet d'accomplir sa responsabilité individuelle pleine. » [85] Le choix contraint par la violence se caractérise toujours par « le chagrin et implique du regret. » [86] ; alors

que le choix fait par ignorance, ignore «[...] les circonstances particulières où se déroule l'action et qui sont en jeu avec elle.» [87] Le choix contraint par l'ignorance est un choix contraint car «*Agir par ignorance veut dire dans l'ignorance d'une circonstance particulière*» [88] qui auraient pu empêcher l'infraction aux lois divines morales. Dans ce cas, l'Esprit incarné agit contre son gré, n'ayant pas conscience de l'ignorance dans laquelle il se trouve. Ce peut être l'action d'un tiers qui a organisé les circonstances de cette ignorance, ou sa propre action liée à son manque de discernement. Ces différents types de choix, choix librement consentis et choix contraints, vont déterminer des types de responsabilité différents.

13-Examen de la responsabilité

- **La responsabilité individuelle pleine**

Elle est la « *conséquence du libre arbitre et du libre choix exercés sans contrainte extérieure.* » [89] Par conséquent, « *le libre arbitre (libre choix) ne peut être dissocié de la responsabilité qu'il engage.* » [90] L'acte totalement consenti est réalisé en toute connaissance de cause, sans entrave. Il entraîne donc une responsabilité individuelle pleine, « *[...] proportionnée au degré d'avancement* » [91] (de l'Esprit incarné.) Il devra en répondre en totalité dans le monde spirituel après la désincarnation. Mais, lorsque la responsabilité découle d'un choix contraint, elle est une responsabilité partagée.

- **La responsabilité partagée**

Elle implique obligatoirement une ou plusieurs personnes qui devront répondre ensemble ; des conséquences de l'acte ; ou des actes non conformes aux lois divines morales, exécutés par autrui sous leur contrainte consciente ou inconsciente. C'est la nature de la contrainte exercée par l'un ou l'autre des protagonistes qui sera déterminante, parce qu'elle aura amputé le libre arbitre de son corollaire qui est le libre choix. « *Un choix peut être fait sous la contrainte, il n'est plus fonction du libre arbitre qui dans ce cas n'a pu s'exprimer en **terme de libre choix.*** » [92] Lorsque le libre arbitre est entravé, il ne s'exerce pas dans le cadre d'un choix libre. Dès lors, « *La responsabilité qui l'engage n'est plus individuelle mais partagée que la contrainte soit totale ou partielle. Contraindre un être humain entrave sa liberté de choisir en vertu de son libre arbitre.* » [93] C'est ainsi que « *l'engagement dans la décision est biaisé ainsi que la liberté, le libre arbitre et le libre-choix. La responsabilité individuelle pleine dans ce cas a été amputée de la liberté qui doit la fonder.* » [94] Lorsque la contrainte a lieu, elle est une entrave à la responsabilité pleine et devient alors une responsabilité partagée. Les conséquences de la contrainte sur autrui seront d'ordre spirituel ; en raison du principe de solidarité des existences et de la loi de cause à effet, elles se répercuteront dans la vie terrestre suivante sous forme d'expiation. La liberté est donc un élément fondamental sur lequel repose la responsabilité morale

dans les décisions éthiques, et le degré de responsabilité dans la décision éthique spirite sera donc un critère déterminant pris en compte lors du jugement divin. Afin de résoudre au mieux le dilemme éthique, Dieu nous donne les moyens nécessaires pour demander et recevoir l'aide des bons Esprits grâce au secours de la prière.

14-Le secours de la prière

Nous, spirites, savons que les bons Esprits nous assistent par leurs conseils, et souvent par leur intervention dans les actes de notre vie. « *Par la prière, l'homme appelle à lui le concours des bons Esprits qui viennent le soutenir ; il acquiert ainsi la force morale nécessaire pour vaincre les difficultés [...]* » [95]

La prière est un auxiliaire indispensable dans le cadre du dilemme éthique. « *La puissance de la prière est dans la pensée ; elle ne tient ni aux paroles, ni au lieu, ni au moment où on la fait.* » [96] La prière ne consiste pas en des formules toutes faites, c'est un appel du cœur sincère, tourné vers Dieu, qui est toujours entendu car les bons Esprits « *[...] suppléent, quand cela est nécessaire à l'insuffisance de celui qui prie, soit en agissant directement en son nom, soit en lui donnant, momentanément une force exceptionnelle, lorsqu'il est jugé digne de cette faveur, ou que la chose puisse être utile.* » [97] Chacun peut prier à sa manière, les « *[...] Esprits ne prescrivent aucune formule absolue de prière : lorsqu'ils en donnent, c'est afin de fixer les idées [...]* » [98].

La prière à Dieu est une invocation, elle doit être un élan du cœur et de l'âme ; « *la diversité des formules ne doit établir aucune différence entre ceux qui croient en lui.* » [99] Et Dieu accorde toujours à celle ou à celui qui prie avec confiance « *[...] le courage, la patience et la résignation. Ce qu'il lui accordera encore, ce sont les moyens de se tirer lui même d'embarras, à l'aide des idées qu'il lui fait suggérer par les bons Esprits, lui laissant ainsi le mérite: il assiste ceux qui s'aident eux mêmes, selon cette maxime : « aide toi le ciel t'aidera », et non ceux qui attendent tout d'un secours étranger sans faire usage de leurs propres facultés [...]* » [100]

Nous avons sélectionné deux prières parmi celles proposées par les bons Esprits dans l'ouvrage l'Évangile selon le spiritisme parce qu'elles se prêtent à la situation douloureuse du dilemme éthique. Ces deux prières pourront être réalisées le matin et le soir, afin de recevoir l'aide des bons Esprits pendant la journée et pendant la nuit, durant le sommeil.

Prière 1 : prière pour demander un conseil

Cette prière est recommandée pour soutenir le travail de délibération car elle le renforce.

Au nom de Dieu tout puissant ; bons Esprits qui me protégez, inspirez moi la meilleure résolution à prendre dans l'incertitude où je suis. Dirigez ma pensée vers le bien, et détournez l'influence de ceux qui tenteraient de m'égarer.

A la suite de cette prière, si l'indécision persiste au terme de la décision éthique, il est utile de renforcer le travail de décision par ce questionnement.

1° La chose que j'hésite à faire peut-elle porter un préjudice quelconque à autrui ?

2° Peut-elle être utile à quelqu'un ?

3° Si quelqu'un faisait cette chose à mon égard, en serais-je satisfait ?

Si la chose n'intéresse que soi, il est permis de mettre en balance la somme des avantages et des inconvénients personnels qui peuvent en résulter.

Si elle intéresse autrui, et qu'en faisant du bien à l'un elle puisse faire du mal à un autre, il faut également peser la somme du bien et du mal pour s'abstenir ou agir.

Enfin, même pour les meilleures choses, il faut encore considérer l'opportunité et les circonstances accessoires, car une chose bonne en elle-même peut avoir de mauvais résultats entre des mains inhabiles, et si elle n'est pas conduite avec prudence et circonspection. Avant de l'entreprendre, il convient de consulter ses forces et ses moyens d'exécution.

Dans tous les cas, on peut toujours réclamer l'assistance de ses Esprits protecteurs en se souvenant de cette sage maxime : Dans le doute, abstiens-toi. » [101]

Prière 2

« Mon âme va se trouver un instant avec les autres Esprits, que ceux qui sont bons viennent m'aider de leurs conseils. Mon ange gardien, faites qu'à mon réveil j'en conserve une impression durable et salutaire. » [103]

Cette prière est recommandée dès l'étape de la délibération jusqu'à celle de la décision. Elle est à réaliser avant de s'endormir car *«le sommeil est le repos du corps, mais l'Esprit n'a pas besoin de repos. Pendant que les sens sont engourdis, l'âme se dégage en partie de la matière, et jouit de ses facultés d'Esprit. Le sommeil a été donné à l'homme pour la réparation des forces organiques et pour celle des forces morales. Pendant que le corps récupère les éléments qu'il a perdus par l'activité de la veille, l'Esprit va se retremper parmi les autres Esprits; il puise dans ce qu'il voit, dans ce qu'il entend et dans les conseils qu'on lui donne, des idées qu'il retrouve au réveil à l'état d'intuition ; c'est le retour temporaire de l'exilé dans sa véritable patrie ; c'est le prisonnier momentanément rendu à la liberté. Mais il arrive, comme pour le prisonnier pervers, que l'Esprit ne met pas toujours à profit ce moment de liberté pour son avancement; s'il a de mauvais instincts, au lieu de chercher la compagnie des bons Esprits, il cherche celle de ses pareils, et va visiter les lieux où il peut donner un libre cours à ses penchants. Que celui qui est pénétré de cette vérité élève sa pensée au moment où il sent les approches du sommeil ; qu'il fasse appel aux conseils des bons Esprits et de ceux dont la mémoire lui est chère, afin qu'ils viennent se réunir à lui dans le court intervalle qui lui est accordé, et au réveil il se sentira plus de force contre le mal, plus de courage contre l'adversité. » [102]*

QUATRIEME PARTIE

15-Conclusion

La justice humaine, dont les lois sont sujettes à changement et périssent avec ses institutions ne sait pas résoudre les dilemmes éthiques ; en revanche, la justice divine qui repose sur des lois divines parfaites et immuables indique la route du bien à tous les Esprits incarnés sur la planète Terre. Si les religions exhortent les êtres humains à suivre les lois divines, elles ne leur donnent pas les clés qui ouvrent à une plus grande compréhension des enseignements de Jésus.

Au contraire, la codification spirite, dernière révélation en date, les éclairent d'une lumière nouvelle qui répond aux affres des dilemmes éthiques. En effet, les enseignements relatifs à la réincarnation, la souveraineté du libre arbitre, la loi de cause à effets, le jugement divin, donnent à la responsabilité individuelle et collective une autre perspective.

Cependant, si la démarche éthique spirite a pour but d'aider à la décision éthique, le spiritisme ne s'imposera jamais car il a pour but de consoler et d'éclairer dans le respect du libre arbitre souverain concédé par Dieu à chacun de ses enfants terrestres. Lorsque l'Esprit incarné est confronté au dilemme éthique, son raisonnement est souvent voilé et sa force morale est fréquemment affaiblie sous le poids de la douleur morale. Partager cette douleur avec autrui est souvent difficile, voire impossible en raison des tabous qui entourent la plupart des problèmes éthiques terrestres. La démarche éthique peut être une aide, un guide, un soutien dans toutes les situations éthiques qui peuvent se présenter aux spirites et aux non spirites.

La démarche éthique peut aussi servir de support d'accompagnement aux groupes spirites, lors de situations de dilemmes éthiques rencontrées par des personnes venant demander une aide spirituelle. Cette démarche éthique a aussi pour but de montrer que nous avons tous des qualités morales, fruits de siècles d'efforts au cours des innombrables pérégrinations dans un corps de chair.

Nous pouvons les renforcer par le travail de questionnement moral indiqué ici, pour faciliter le travail de réforme moral. Aussi, nous pourrions acquérir plus de lucidité, plus force, plus de courage, plus d'amour, au détour d'un dilemme éthique.

La foi en Dieu est la force incommensurable qui sera d'un secours inestimable, pour gagner en courage et en résignation.

Sachons utiliser le trésor donné par Dieu à tous ses enfants : le pouvoir de la liberté, du libre arbitre, du libre choix et un potentiel immense de perfection, caché dans notre Esprit. Chacun d'entre nous a tout pouvoir de découvrir ce trésor par la mise en œuvre de la volonté. Ainsi, nous pourrions cheminer consciemment sur la route du bonheur divin, en ne laissant rien, ni personne nous déposséder de ce trésor qui contient notre liberté, notre libre arbitre, notre libre choix.

L'éthique divine spirite guidera toujours nos choix en affirmant toujours le libre arbitre souverain de l'Esprit incarné et le caractère précieux de la vie humaine. L'éthique divine nous fera toujours obligation de ne pas juger ; mais de d'accueillir, de consoler par la connaissance spirite, celles et ceux qui vivent un dilemme éthique.

Pour permettre une utilisation optimale de la démarche éthique spirite, nous avons choisi de présenter des extraits de l'ouvrage de Léon Denis, la grande Enigme, Dieu et l'univers afin d'apporter des enseignements complémentaires. Ceci dans le but d'approfondir certains aspects essentiels du spiritisme que nous avons abordé sans les développer dans le cadre spécifique de l'élaboration de la démarche éthique. (Voir version 2, médiathèque, rubrique approfondir)

16- Références bibliographiques

- 1 **Aristote.** *Éthique à Nicomaque, I* [1099b 6-17],p.79, traduction et présentation par Richard Bodéüs : Editions Flammarion, 2004, 560 p.
- 2 **Kardec, A.** *La genèse, les miracles et les prédictions selon le spiritisme chapitre 3, point 46*, Editions Philman, 2006, 283 p.
- 3 **Kardec, A.** *La genèse, les miracles et les prédictions selon le spiritisme chapitre 3, point 8*, Editions la Diffusion Scientifique, Paris, 1986, 283 p.
- 4 **Aristote.** *Éthique à Nicomaque, I*, [1098 b27-1099 a-10],p.76, traduction et présentation par Richard Bodéüs : Editions Flammarion, 2004, 560 p.
- 5 **Aristote.** *Éthique à Nicomaque, III*, [1113a-30-b12],p.152, *traduction et présentation par Richard Bodéüs* : Editions Flammarion, 2004,560 p.
- 6 **Kardec, A.** *Le Livre des Esprits, Livre 1, Causes premières, chapitre 1, question 1*, Editions Philman, mai 2006,484 p.
- 7 **Kardec, A.** *Le Livre des Esprits, Livre 1, Causes premières, chapitre 1, question 1*, Editions Philman, mai 2006,484 p.
- 8 **Kardec, A.** *Le Livre des Esprits, Livre 3, les lois morales, chapitre1, Loi divine ou naturelle, question 614*, Editions Philman, mai 2006,484 p.
- 9 **Dictionnaire** des concepts spirites, p.164-165, Editions de l'Institut Amélie Boudet, Paris, 2009,275 p.
- 10 **Kardec, A.** *Le Livre des Esprits, Livre 3, Les lois morales, chapitre 2, Loi d'adoration, questions 649 et 652*, Editions Philman, mai 2006, 484 p.
- 11 **Kardec, A.** *Le Livre des Esprits, Livre 3, Les lois morales, chapitre 2, II, Loi du travail, question 674*, Editions Philman, mai 2006, 484 p.

12 Kardec, A. Le Livre des Esprits, Livre 3, Les lois morales, chapitre 4, III. Loi de reproduction, question 686 Editions Philman, mai 2006, 484 p.

13 Kardec, A. Le Livre des Esprits, Livre 3, Les lois morales, chapitre 4, III. Loi de reproduction, question 687, Editions Philman, mai 2006, 484 p.

14 Kardec, A. Le Livre des Esprits, Livre 3, Les lois morales, chapitre 4, III. Loi de reproduction, question 700, Editions Philman, mai 2006, 484 p.

15 Kardec, A. Le Livre des Esprits, Livre 3, Les lois morales, chapitre 5, IV. Loi de conservation 702 Editions Philman, mai 2006, 484 p.

16 Kardec, A. Le Livre des Esprits, Livre 3, Les lois morales, chapitre 6, V. Loi de destruction, question 735 et 736 Editions Philman, mai 2006, 484 p.

17 Kardec, A. Le Livre des Esprits, Livre 3, Les lois morales, chapitre 6, V. Loi de destruction, question 733, Editions Philman, mai 2006, 484 p.

18 Kardec, A. Le Livre des Esprits, Livre 3, Les lois morales, chapitre 7, VI. Loi de société, question 768 Editions Philman, mai 2006, 484 p.

19 Kardec, A. Le Livre des Esprits, Livre 3, Les lois morales, chapitre 8, VII. Loi du progrès, question 785, Editions Philman, mai 2006,484 p.

20 Dictionnaire des concepts spirites, p.168, Editions de l'Institut Amélie Boudet, Paris, 2009,275 p.

21 Kardec, A. Le Livre des Esprits, Livre 3, Les lois morales, chapitre 9, VIII. Loi d'égalité, question 817, Editions Philman, mai 2006,484 p.

22 Kardec, A ; Le Livre des Esprits, Livre 3, Les lois morales, chapitre 10, IX. Loi de liberté, question 820 Editions Philman, mai 2006,484 p.

23 Kardec, A ; Le Livre des Esprits, Livre 3, Les lois morales, chapitre 10, IX, Loi de liberté, question 826, Editions Philman, mai 2006,484 p.

24 Kardec, A ; Le Livre des Esprits, Livre 3, Les lois morales, chapitre 10, IX. Loi de liberté, question 833, Editions Philman, mai 2006,484 p.

25 Dictionnaire des concepts spirites, Editions de l'Institut Amélie Boudet, Paris, 2009, p.169, 275 p.

26 Kardec, A ; Le Livre des Esprits, Livre 3, chapitre 2, Incarnation des Esprits, question 135 Editions Philman, mai 2006,484 p.

27 Dictionnaire des concepts spirites, p.170, Editions de l'Institut Amélie Boudet, Paris, 2009, 275p.

28 Kardec, A., La genèse, les miracles et les prédictions selon le spiritisme chapitre 3, point 6, p. 47, Editions la Diffusion Scientifique, Paris, 1986,283 p.

29 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 5 janvier 2014.

30 Denis. L; Après la mort, p. 197, Editions Philman, novembre 2005,317p.

31 Denis. L; Après la mort, p.199, Editions Philman, novembre 2005,317 p.

32 Denis. L; Après la mort, p.198, Editions Philman, novembre 2005, 317 p.

33 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 4 janvier 2014.

34 Kardec, A ; Le ciel et l'enfer, chapitre VII, point 29, Editions Lanore, 2010,192 pages.

35 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 4 janvier 2014.

36 Kardec, A. Le ciel et l'enfer, chapitre VII, point 9, Editions Lanore, 2010,192 pages.

37 Kardec, A. Le ciel et l'enfer, chapitre VII, point 12, Editions Lanore, 2010,192p.

38 Dictionnaire des concepts spirites, p.39, Editions de l'Institut Amélie Boudet, Paris, 2009, 275 p.

39 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 4 janvier 2014.

40 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 4 janvier 2014.

41 AL Ghazali, Abû Hamid, Intention, pureté et sincérité, p.p.50-51, traduit de l'arabe par Idris De Vos, Editions Albouraq, Beyrouth, Liban, février 2011, 111p.

42 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 4 janvier 2014.

43 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 4 janvier 2014.

44 Dictionnaire des concepts spirites, p.74 Editions de l'Institut Amélie Boudet, Paris, 2009, 275p.

45 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 4 janvier 2014.

46 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 4 janvier 2014.

47 Kardec, A. Le Livre des Esprits, Livre 3, chapitre 1, Lois morales, question 629 Editions Philman, mai 2006,484 p.

48 Kardec, A. Le Livre des Esprits, Livre 3, chapitre 1, Lois morales, question 443 Editions Philman, mai 2006,484 p.

49 Kardec, A. La Genèse, les miracles et les prédictions selon le spiritisme, chapitre 3, point 1, p. 46, Editions La Diffusion Scientifique, Paris, 1986, 287 p.

50 Kardec, A. La Genèse, les miracles et les prédictions selon le spiritisme, chapitre 3, point 8, p.48, Editions La Diffusion Scientifique, Paris, 1986, 287 p.

51 Kardec, A. Le Livre des Esprits, Livre 3, chapitre 1, Lois morales, question 630, Editions Philman, mai 2006, 484 p.

52 Aristote, Éthique à Nicomaque, I [1102a13-25], p. 94, traduction et présentation par Richard Bodéüs : Editions Flammarion, 2004, 560p.

53 Kardec, A. Le Livre des Esprits, Introduction, question 630, Editions Philman, mai 2006, 484 p.

54 Kardec, A. L'Évangile selon le spiritisme, chapitre 17, point 4, p.267, Editions Philman, mars 2008, 439p.

55 Aristote, Éthique à Nicomaque, II [1103a8-19] p.99, traduction et présentation par Richard Bodéüs : Editions Flammarion, 2004, 560p.

56 Aristote, Éthique à Nicomaque, II [1106a6-23] et [1106a23-36], p.112-113, traduction et présentation par Richard Bodeüs : Editions Flammarion, 2004, 560p.

57 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 4 janvier 2014.

58 Kardec, A., Le Livre des Esprits, chapitre 1, La loi naturelle, question 636, p.282, Editions Philman, mai 2006, 484 p.

59 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 4 janvier 2014.

60 Dictionnaire des concepts spirites, p.128, Editions de l'Institut Amélie Boudet, Paris, 2009, 275 p.

61 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 4 janvier 2014.

62 Kardec, A. l'Évangile selon le spiritisme, p. 267, chapitre 17, point 4, Editions Philman, mars 2008, 439p.

63 64 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 4 janvier 2014.

65 Aristote. Éthique à Nicomaque, [1098b27-1099a10] p.76 traduction et présentation par Richard Bodeüs : Editions Flammarion, 2004, 560 p.

66 Dictionnaire des concepts spirites, p.140, Editions de l'Institut Amélie Boudet, Paris, 2009, 275p.

67 Kardec, A. l'Évangile selon le spiritisme, chapitre 19, point 1, p.296, Editions Philman, mars 2008, 439p.

68 Dictionnaire des concepts spirites, p.265 Editions de l'Institut Amélie Boudet, Paris, 2009, 275 p.

69 Dictionnaire des concepts spirites, p.137, Editions de l'Institut Amélie Boudet, Paris, 2009, 275p.

70 Dictionnaire des concepts spirites, p.219 Editions de l'Institut Amélie Boudet, Paris, 2009, 275p.

71 Dictionnaire des concepts spirites, p. 141, Editions de l'Institut Amélie Boudet, Paris, 2009, 275p.

71 Dictionnaire des concepts spirites, p.141, Editions de l'Institut Amélie Boudet, Paris, 2009, 275p.

72 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 4 janvier 2014.

73 Aristote. Éthique à Nicomaque, III [1115b28], p.164, traduction et présentation par Richard Bodeüs : Editions Flammarion, 2004, 560 p.

74 **Aristote**. *Éthique à Nicomaque*, III [116a12] p.149, traduction et présentation par Richard Bodeüs : Editions Flammarion, 2004,560 p.

75 **Aristote**. *Ethique à Nicomaque*, III [1112b34-1113a9] p139, traduction et présentation par Richard Bodeüs : Editions Flammarion, 2004,560 p.

76 **Centre spirite Avicenne**, Extrait de communication médiumnique du 15 octobre 2010.

77 **Dictionnaire** des concepts spirites, p.162, Editions de l'Institut Amélie Boudet, Paris, 2009, 275 p.

78 **Centre spirite Avicenne**, Extrait de communication médiumnique du 15 octobre 2010.

79 **Aristote**, *Éthique à Nicomaque*, III, [1113a 30-b,12], p.152, traduction et présentation par Richard Bodeüs : Editions Flammarion, 2004,560 p.

80 **Aristote**, *Éthique à Nicomaque*,III, [1111a 18-30],p.139 traduction et présentation par Richard Bodeüs : Editions Flammarion, 2004,560 p.

81 **Aristote**, *Éthique à Nicomaque*, III [1110 a 1-17], p.132, traduction et présentation par Richard Bodeüs : Editions Flammarion, 2004,560 p.

82 **Aristote**, *Éthique à Nicomaque*, III, [1112a 13-25], p.144, traduction et présentation par Richard Bodeüs : Editions Flammarion, 2004,560 p.

83 **Aristote**, *Éthique à Nicomaque*, III [110a28b7], p.134, traduction et présentation par Richard Bodeüs : Editions Flammarion, 2004,560 p.

84 **Centre spirite Avicenne**, Extrait de communication médiumnique du 15 octobre 2010.

85 **Centre spirite Avicenne**, Extrait de communication médiumnique du 15 octobre 2010.

86 Aristote, Éthique à Nicomaque, III [1110b 7-23],p.135, traduction et présentation par Richard Bodeüs : Editions Flammarion, 2004,560 p.

87 Aristote, Éthique à Nicomaque, III[110b32-1111a-10],p.137, traduction et présentation par Richard Bodeüs : Editions Flammarion, 2004,560 p.

88 Aristote, Éthique à Nicomaque, III [1110b 7-23], p.135, traduction et présentation par Richard Bodeüs : Editions Flammarion, 2004, 560 p.

89 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 15 octobre 2010.

90 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 15 octobre 2010.

91 Kardec, A ; La Genèse, les miracles et les prédictions selon le spiritisme, chapitre 3, point 10, p.49, Editions La Diffusion Scientifique, Paris, 1986, 287 p.

92 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 15 octobre 2010.

93 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 15 octobre 2010.

94 Centre spirite Avicenne, Extrait de communication médiumnique du 15 octobre 2010.

95 Kardec,A ; L'Évangile selon le spiritisme, chapitre 27 point 11, p. 36, Editions Philman, mars 2008,439p.

96 Kardec, A ; L'Évangile selon le spiritisme, chapitre 27, point 15, p. 366, Editions Philman, mars 2008,439p.

97 Kardec, A ; L'Évangile selon le spiritisme, chapitre 27, point 7, p.131, Editions Philman, mars 2008,439 p.

98 Kardec, A ; L'Évangile selon le spiritisme, chapitre 28, point 1, p.374, Editions Philman, mars 2008,439 p.

99 Kardec, A ; L'Évangile selon le spiritisme, chapitre 28, point 1, p.374, Editions Philman, mars 2008,439 p.

100 Kardec, A ; L'Évangile selon le spiritisme, chapitre 27, point 1, p.361, Editions Philman, mars 2008,439 p.

101 Kardec, A ; L'Évangile selon le spiritisme, chapitre 28, point38, p.402, Editions Philman, mars 2008,439 p.

102 Kardec, A ; L'Évangile selon le spiritisme, chapitre 28, point 38, p.402. Editions Philman, mars 2008,439 p.

SOMMAIRE

Préface.....	-4
Postface.....	-5-6
<u>PREMIERE PARTIE</u>	
1- Introduction	7-8
2-L'éthique divine	9-10
3-Les lois divine morales.....	11-15
4-L'Esprit Incarné.....	16-
5-L'incarnation.....	17
6-Le jugement divin.....	18-22
<u>DEUXIEME PARTIE</u>	
7 L'éthique spirite.....	23-25
8- Le positionnement éthique spirite.....	26
<u>TROISIEME PARTIE</u>	
9- La démarche éthique spirite.....	27
10-La délibération.....	28-31
11-La décision éthique	32-34
12- Rôle de la liberté au regard de la responsabilité.....	35
13 Examen de la responsabilité.....	38-39-
14-Le secours de la prière.....	40-42

QUATRIEME PARTIE

15- Conclusion	43-44
16- Références bibliographiques	45-53